



PRESENTS :

Lucette NAEGELLEN, Liliane RELION, Michele BOUCARD, Edwige VERNEREY, Barbara PANOUILLOT, Géraldine FIGARD, Aurore GELEY, Régis CHOPIN, André CHARDONNENS, Jean BAUDOT, Nicolas JOLY, Olivier DEMANDRE.

ABSENTS EXCUSES :

Jean-Baptiste CHAPUIS (donne procuration à Régis CHOPIN), Thierry ESCODA, Valentin MATARESE, Nathalie TARDY-DEPREZ, Alexandre DUMONT

Secrétaire de Séance : Michèle BOUCARD.

Attribution marché de travaux plateau surélevé rue de la Libération :

Le bureau d'études (B..E) VERDI a lancé une consultation d'entreprises pour la réalisation d'un plateau surélevé sur le RD 673 rue de la Libération.

Les travaux auront lieu pendant la semaine du 9 avril au 16 avril.

Les entreprises BONNEFOY, COLAS / SJE, ROGER MARTIN et EUROVIA ont retirés le dossier.

- L'entreprise BONNEFOY propose une offre à 43 287,10 € HT
- L'entreprise COLAS / SJE propose une offre à 49 978,00 € HT
- L'entreprise ROGER MARTIN a estimé les travaux à 42 000 € HT mais a écrit une lettre d'excuse car elle ne pourra pas réaliser les travaux dans le délai imparti.
- L'entreprise EUROVIA n'a pas remis d'offre.

Le B.E. VERDI a réalisé une analyse des offres remises par les entreprise BONNEFOY et COLAS / SJE qui sont techniquement équivalentes. Il est proposé au conseil municipal de retenir l'entreprise BONNEFOY pour réaliser les travaux pour un montant de 43 287,10€ HT.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Demande de subvention pour l'achat d'un triporteur électrique :

L'association JURASCIC propose d'accompagner la commune pour la fourniture d'un triporteur électrique avec la recherche de financements sous forme de subvention (Conseil Régional, ...).

Une association de Lons le Saunier, qui utilise déjà ce type de matériel, nous a communiqué les coordonnées de leur fournisseur, lequel nous a établi un devis.

Ce véhicule pourrait servir à notre service technique, mais également avoir une portée pédagogique sur les thèmes de la mobilité douce, de l'utilisation des véhicules électriques...

On pourrait prétendre à une subvention jusqu'à 100% du cout d'investissement, vu la somme allouée à cette action, ceci en fonction du nombre de dossier déposés.

Il est proposé au Conseil municipal d'autorise le maire d'effectuer les demandes de subventions et de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.



Attribution de Compensation (A.C.) 2019 Communauté de Communes Jura Nord (C.C.J.N.) :

Dans le cadre des compétences transférées à la C.C.J.N. (écoles, assainissement, ...) la commune doit verser à la CCJN la différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement des services transférés. Les attributions de compensation provisoires avaient été validées par l'ancien conseil municipal il s'agit maintenant d'entériner les attributions définitives au titre de l'année 2019.

Il est proposé au conseil municipal de valider les attributions de compensation définitives au titre de l'année 2019.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

- Rencontre du responsable de l'Unité Locale de la Croix Rouge :

L'antenne locale a une zone d'action géographique d'un 1/3 du département mais démographiquement, elle concerne de la moitié de la population du Jura

La Croix Rouge développe, au niveau national, un projet de mobilité solidaire et partagée visant des publics précaires pour les accompagner dans leurs besoins de déplacements. Ce prêt de véhicule électrique, avec ou sans chauffeur, se ferait sous forme d'un contrat et pour une courte durée (maximum 48 heures). Il ne devrait pas entrer en concurrence avec les sociétés de taxis.

Des partenariats ont déjà été trouvés, notamment avec un constructeur automobile et une assurance complémentaire maladie et le responsable local souhaitait nous présenter le projet et savoir si la commune pourrait les accompagner financièrement (budget de base : 20 000 € par véhicule).

- Rencontre avec le président de la Maison du Patrimoine :

Un point est abordé concernant la cave qui ne permet pas de recevoir des groupes de personnes (notamment des classes) en toute sécurité (pas de sortie de secours pour évacuation).

Il est proposé d'utiliser l'ancien garage, la porte pourrait être remplacée par une baie vitrée (déjà en possession de la commune). M. FRIONNET doit contacter un adhérent (maçon en retraite) pour conduire les travaux avec les employés techniques de la commune.

- Réunion de présentation des travaux d'assainissement pour Orchamps :

La réunion a eu lieu le vendredi 2 avril à 13h30. Ces travaux concerneraient la réfection des réseaux d'assainissement et la construction d'une STation d'EPuration des Eaux Polluées (STEP).

Le nouvel outil de traitement sera implanté à la sortie de la commune côté Besançon et le choix porte sur la technique avec filtre de roseaux.

Il sera tenu compte d'un accroissement possible de la population.

- Rencontre avec le Bureau d'études (B.E.) P.M.M., aménagement secteur Ecole :

L'objectif de cette réunion était de présenter les pistes de réflexions en cours pour savoir si le Bureau d'Etudes (B.E.) poursuit ses études dans cette direction.

Les attendus communaux ont été rappelés à savoir : sécurité, développement du stationnement, coût maîtrisé et de ne fermer aucune piste de réflexion.



MAIRIE D'ORCHAMPS
CONSEIL MUNICIPAL – 03-04-2021

Le B.E. présente :

- 3 axes de réflexion autour de l'intersection entre la rue Pasteur et la rue des Anciens Combattants
- 3 axes de réflexion sur l'aménagement de la rue des Anciens combattants.

Les études vont se poursuivre dans ce sens et des esquisses plus poussées avec chiffrage seront présentées d'ici la fin du mois de mai.

Il faudra certainement phaser les travaux pour tenir compte des contraintes budgétaires communales.

- Maison de santé :

Le dossier de consultations de l'équipe de maîtrise d'œuvre a été mis en ligne cette semaine.

Les réponses à cet appel d'offres doivent être remises avant le jeudi 29 avril à 12h.